# Compte rendu UNSA Education 64 du CDEN du vendredi 14 octobre.

CDEN bilan et constat de rentrée co-présidé par le nouveau Préfet des Pyrénées Atlantiques, M Morvan et par la vice présidente du Conseil Départemental Denise St Pée

<u>Pour l'administration</u>: M Barrière DASEN, M Passat DASEN adjoint, Mme Marsan IEN Adjo, M Gratianette Secrétaire général,...

Représentation minimale des élus et des associations : maire de Baudreix, M Alain Sanz président de l'association départementale des maires, Mme Gaston conseillère départementale PS, M Robesson pour les associations familiales laïques, FCPE, PEEP

Représentants syndicaux : pour l'UNSA éducation Patricia ESCAPIL, Daniel SAINTE CLUQUE, Alain CHAILLET, Franck HIALE

Déclarations des organisations syndicales. Lire la Déclaration de l'UNSA Education 64 (voir en PJ)

## Réponse de Mme St Pée pour le Conseil Départemental :

- Paiement des transports scolaires décision maintenue mais avec un souci d'aider les familles les plus en difficultés.
- Rased l'aide relève de l'Education Nationale pas du Conseil Départemental.
- Collèges publics : l'investissement sera d'un montant de 100 millions d'euros entre 2017 et 2023.
- Collège Clermont : restructuration de 14 millions d'euros.
- Collèges de St Jean de Luz : le CD travaille avec le proviseur de la cité scolaire de Ravel et les communes à une nouvelle sectorisation et l'équipe à une revalorisation du collège.

# Révisions de la capacité d'accueil du collège d'Arzacq et débat sur les collèges palois.

Dans son exposé Mme St Pée parle de taille humaine des établissements et de la création de nouvelles salles de classe au collège d'arzacq.

L'UNSA Education interroge le concept de taille humaine d'un établissement et sur le calendrier de la restructuration. Comment ces nouvelles salles voient voir le jour étant donné quelles ne figurent pas au plan de restructuration qui nous est présenté ? Maîtrise d'œuvre 2017. Travaux 2018 et livraison rentrée 2019.

L'UNSA Education compare l'investissement du CD 64 avec celui du CD 40 et le retard pris dans les PA depuis 20 ans dans l'entretien et la rénovation mais aussi dans la création de nouveaux collèges. Aucun collège privé en Béarn n'a plus de 600 élèves. Le CD aide même un collège privé en plein cœur de Bayonne qui a à peine 80 élèves. C'est là que se trouve l'explication de la fuite vers le privé.

Suite aux interrogations de l'UNSA Education, Mme St Pée assure que la création de 2 nouvelles salles de classe au collège d'Arzacq sera bien intégrée à la restructuration et que la taille humaine est fonction du territoire (urbain ou rural) considéré. Pour ce qui est du financement des collèges privés, Mme St Pée précise que le conseil départemental des PA applique la loi Falloux.

Vote: Contre 0 - Abstentions 5 dont UNSA - Pour: tous y compris FSU et FO

#### Montant de l'iRL 2015.

Le préfet explique que cette indemnité n'évoluera pas.

Unsa Education considère que vu le nombre extrêmement restreint d'instituteurs dans le département, le refus de l'état d'augmenter cette indemnité représente une économie de « bout de chandelle » et nous apparait une décision mesquine.

Vote: Contre 9 (1 FO, 4 FSU, 4 UNSA) Abstention 4 (FCPE).

#### Débat sur la transmission des documents.

Suite à une intervention de la FCPE qui fait référence au décret paru en avril dernier, le DASEN refuse d'adresser les documents sous format modifiable pour que ces documents ne puissent être transformés.

## DASEN répond sur quelques points aux interventions.

- Bayonne Brana maternelle: les effectifs n'y étaient pas. 16 TPS inscrits mairie mais 9 TPS admis école et 4 présents le matin et 0 l'après midi. 85 le matin au total et 73 l'après midi. Le DASEN considère que 4 classes suffisent alors.
- Bayonne Camus : le DASEN a rencontré l'équipe. Pas le déséquilibre annoncé entre Marracq et Camus (seulement 10 de moins à Camus) mais une baisse des 2 établissements en faveur du privé. A cette rentrée cela repart à la hausse avec 90 en 6<sup>ème</sup> contre seulement 59 en 6<sup>ème</sup> l'an dernier.

# DASEN : bilan de rentrée du 1er degré.

Les constats de rentrée étant plus élevés que les prévisions ministérielles, le ministère prévoit + 34 élèves à la rentrée 2017. Mais cette amélioration est surtout due à l'augmentation de la scolarisation des TPS dans les zones prioritaires.

Le DASEN fait aussi le constat d'une fuite vers le privé dans le 1 er degré. Le ministère prévoit + 362 élèves dans le privé pour 2017.

Le DASEN explique les naissances domiciliées dans le 64 sont en baisse continue.

Quelques chiffres : 515 écoles dont 292 écoles à 1,2 ou 3 classes. 78 RPI comptant 286 classes sur les 1977 classes du département.

L'objectif pour les zones les plus rurales (ex : Haute Soule, fermeture définitive de l'école d'Ainhice Mongelos dont 5 enfants sur 13 sont partis vers le privé) est de maintenir 3 ans de plus un tissu scolaire public.

Le DASEN constate certaines disparités entre circonscriptions et entre communes :

Baisse générale sur Pau, Oloron, Orthez, Mourenx et Biarritz avec dans chacune de ces communes une baisse des apports extérieurs. Stabilité pour Bayonne.

Il rappelle que 8 sites disposent d'un poste pour l'accueil des moins de 3 ans et que 28 postes sont consacrés au dispositif Plus de Maîtres que de Classe dont 2,5 pour la convention ruralité.

A la rentrée 2016 ses sont 10 nouveaux RPI, 4 extensions de RPI et 2 officialisations qui auront été mis en place.

Pour la rentrée 2017, 7 nouveaux projets, 1 fusion de 2 RPI existant et 7 extensions de RPI à une autre école sont prévus.

Le bilan sur les effectifs bascophones montre une hausse dans le privé mais moins forte que prévue surtout pour l'enseignement l'immersif. Pour le public léger tassement.

Mme Gaston conseillère départementale et M Robesson des associations familiales laïques s'interrogent sur les temps de transport liés à la mise en place de la convention ruralité. Mme Gaston redoute que pour les élèves de communes très isolées telle que Larrau le temps maximum de 45 minutes-aller soit largement dépassé.

Mme Gaston revient sur la baisse des effectifs extérieurs dans certaines communes comme celle d'Oloron qui découle de l'arrêt de la prise en charge des frais de scolarité.

L'UNSA Education demande la participation au comité de suivi de la convention ruralité mise en place par les services départementaux de l'Education Nationale et par l'association départementale des maires des Pyrénées Atlantiques.

## Accompagnement des élèves handicapés :

Un point d'étape est fait sur le nombre des contrats AESH.